

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 12 DEC 2023

-----  
DIRECTION  
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 23-01558 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les termes du communiqué n° 23-01540/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 08 décembre 2023 portant ouverture de concours professionnels Inter-Etats d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, à l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé, à l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) Pierre Ndiaye de Dakar et à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM) de Cotonou, section : **Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE), option Mathématiques et option Economie**, dans le centre unique de Ouagadougou, **session de 2024**, sont rectifiés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les **Ingénieurs des Travaux Statistiques (ou en dernière année de leur étude ITS)**, nés après le **31 décembre 1983** et remplissant l'une des conditions suivantes :

- avoir une ancienneté de cinq (05) ans dans l'administration publique dont trois (03) ans de service effectif dans l'emploi d'Ingénieur des Travaux Statistiques, au 31 décembre 2024 ;
- être titulaire d'une licence et justifier de trois (03) ans de service effectif dans l'emploi d'Ingénieur des Travaux Statistiques, au 31 décembre 2024.

LIRE

Peuvent faire acte de candidature les **agents de la fonction publique d'Etat en activité ou en détachement**, nés après le **31 décembre 1983** et remplissant l'une des conditions suivantes :

- être Ingénieur des Travaux Statistiques et justifiant d'une ancienneté de cinq (05) ans dans l'administration publique dont trois (03) ans de service effectif dans l'emploi d'Ingénieur des Travaux Statistiques, au 31 décembre 2024 ;
- être Ingénieur des Travaux Statistiques, titulaire d'une licence et justifiant de trois (03) ans de service effectif dans l'emploi d'Ingénieur des Travaux Statistiques, au 31 décembre 2024 ;
- être Technicien Supérieur de la Statistiques, titulaire d'une licence en mathématiques, en sciences économiques, en statistiques ou tout autre diplôme reconnu équivalent et justifiant d'une ancienneté de cinq (05) ans dans l'administration dont trois (03) ans dans l'emploi, au 31 décembre 2024 ;
- être Ingénieur Statisticien de catégorie A échelle 2 ou 3 et justifiant d'une ancienneté de cinq (05) ans dans l'administration dont trois (03) ans dans l'emploi, au 31 décembre 2024.

### LE RESTE SANS CHANGEMENT

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire général

**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etaton

